

COMMUNIQUE

L'héroïque grève de la faim au Chili de 28 parents proches de personnes portées disparues a mobilisé l'opinion publique mondiale en une large campagne de solidarité nationale et internationale.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations-Unies, sensible à la pression mondiale occasionnée par cette grève a pris personnellement l'engagement de chercher une solution ~~xxx~~ à ce grave problème. Il a chargé M. Enrique Iglesias, secrétaire exécutif de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique Latine) à Santiago, de tenter d'éclaircir le problème des prisonniers disparus.

La fermeté avec laquelle les parents des disparus ont maintenu leur grève ~~xxx~~ a contraint la junte militaire à céder, à promettre des informations concernant les disparus et à garantir qu'il n'y aurait pas de représailles envers ceux-ci et leurs familles.

Or nous, un groupe de chiliens résidant en Suisse, avons entrepris une grève de la faim similaire à d'autres qui ont ~~xxx~~ eu lieu à travers le monde en solidarité avec nos camarades courageux de Santiago, ceci dans le cadre de la solidarité internationale avec le peuple chilien.

Notre action a contribué à centrer l'opinion publique mondiale sur le problème des personnes disparues du Chili et maintenant plusieurs organisations non-gouvernementales s'engagent formellement à appuyer l'initiative du Secrétaire général de l'ONU et à contribuer d'une façon concrète à l'aboutissement de la mission qu'il a confiée à M. Iglesias. *

A la suite de ces événements nous avons décidé de mettre fin à notre grève de la faim, à partir d'aujourd'hui 27 juin à midi. Nous manifestons notre disponibilité pour participer avec la même fermeté dans toute action destinée à élucider le problème des disparus. Nous affirmons que la pression à l'intérieur et à l'extérieur du Chili doit continuer tant que la junte militaire chilienne n'aura pas accepté une enquête complète sur les disparus, effectuée sur place, et n'aura pas réinstallé le respect des droits de l'homme.

Nous sommes reconnaissants pour la solidarité manifestée pour notre action par le peuple suisse, en particulier par les comités qui soutiennent la lutte du peuple chilien, ceci dans le cadre de la solidarité avec tous les autres peuples d'Amérique latine, et avec les mouvements de libération nationale.

Nous manifestons plus particulièrement notre reconnaissance au CICR pour la considération qui nous a été accordée ainsi que pour les efforts fournis pour mener à bien les accords obtenus en vue de résoudre le problème des disparus au Chili.

Les 8 grévistes de Genève

L'aide personnelle, les messages de solidarité et d'espoir, le soutien légal et l'assistance dans la préparation de rapports solides, complets et indiscutables destinés aux Autorités (tout cela dont le public a parfois connaissance), tous ces efforts dont nous sommes très reconnaissants ont été accomplis en vue de localiser les personnes disparues. C'était là poursuivre un but humanitaire, conforme à la loi et à la vérité.

Et combien de calomnies, de mensonges, d'attaques et d'agressions n'avons-nous pas dû endurer, nous, nos avocats, l'église et le clergé, simplement parce que nous n'avons pas cessé de soulever le problème des personnes disparues. Ne serait-ce que durant les dernières semaines, en plus d'une campagne orchestrée contre le clergé qui nous est solidaire, de lâches agressions physiques ont été commises, malgré son âge, sur la mère de l'un des disparus, sur l'un de nos avocats, sur une jeune adolescente... Et en plus de toutes ces calomnies, mensonges, silences, attaques et menaces, le problème ne s'est toujours pas résolu.

Nous ne pouvons plus attendre : nous ne devons pas perdre espoir. C'est pourquoi nous pensons que le moment est venu pour nous de dire "c'est assez" ! Et pour mettre un terme à notre tragédie, pour provoquer la fin de ces cas "inexplicables" qui font honte au Chili, aux yeux de l'opinion publique nationale et internationale, nous entamons cette grève de la faim.

C'est pourquoi :

1. Nous demandons que tous les cas de personnes disparues soient éclaircis une bonne fois pour toutes. Les agissements que nous avons dénoncés sont des "arrestations illégales", "enlèvements", offenses et crimes, qui tous violent les principes de la loi et de la morale, et sont autant d'atteintes à la dignité, à la liberté et à la vie des personnes concernées, c'est-à-dire d'un grand nombre de travailleurs chiliens honnêtes que nous aimons, que leurs collègues apprécient au travail et qui sont le plus souvent les délégués élus, ou les responsables de leurs communautés, syndicats, universités. Aucune offense, aucune faute, n'est le fondement d'une accusation qui pourrait être portée contre eux.

Les listes de disparus, dignes de confiance, sont celles qui paraissent dans les rapports que nous proposons ou que l'église propose, aux tribunaux, avec l'aide de milliers de personnes mondialement connues, hommes de culture, avocats, syndicalistes, responsables, etc. Nous sommes les Autorités de présenter LES PRISONNIERS DISPARUS figurant sur ces listes. Nous demandons la vérité.

2. Nous demandons la constitution d'une Commission de Recherche, formée de personnes éminentes d'un caractère moral irréprochable, du Chili ou d'autres pays. Nous ne pouvons plus continuer à entendre les mêmes explications mensongères, promesses pour l'avenir, engagements formels à des recherches, qui n'aboutissent jamais à rien.